



TOUCHANT EXEMPLE

S. G. Mgr J.-M. Emard, évêque de Valleyfield, avait la douleur de perdre sa mère, le vendredi 9 août dernier. En présentant à Sa Grandeur ses religieuses condoléances, la REVUE DU TIERS-ORDRE pense offrir au prélat affligé la plus douce des consolations en reproduisant deux passages d'une lettre publiée par le BULLETIN PAROISSIAL DE VALLEYFIELD, où sont manifestés les sentiments de la vénérée défunte à l'égard du Tiers-Ordre dont elle faisait partie.

Ils contiennent un grand et touchant exemple, qui ne peut manquer de profondément édifier tous nos Frères et Sœurs.

La mourante venait de recevoir la bénédiction du Souverain Pontife...

« Sur son désir, raconte Monseigneur, la dépêche resta sous ses yeux jusqu'à son dernier soupir... On récitait avec elle diverses invocations. Sachant son affection pour les Clarisses, je suggérai : Saint François, Sainte Claire... » Mais, dit-elle, je suis membre du T.-O., et cela depuis quarante ans ; je sais qu'il y a de grands avantages spirituels à mourir avec l'habit de Tertiaire. Puis c'est aussi notre droit d'être enseveli avec cet habit religieux. Je veux avoir tout de suite ma robe, mon cordon et mon voile, je le veux, entendez-vous, je le veux. » Papa le lui promit. « Très bien, mais tout de suite. »

Il fallut s'y mettre. Où prendre ces divers objets qui forment le costume des Tertiaires, l'usage de le porter n'étant pas établi à Valleyfield ? Il fallait donc aller à Montréal, ou écrire, ou téléphoner... ! On discute, on cherche. J'eus comme une idée soudaine qui devait résoudre la question. N'avons-nous pas ici, à côté, le monastère des Pauvres Clarisses ? Leur pauvre costume ne peut-il pas devenir un habit de Tertiaire ? Vite, voyez la Mère Abbesse, et demandez qu'on fasse diligence. La réponse est bientôt donnée, et deux heures nous aurons le tout. Et en effet, à huit heures, deux sœurs tourières arrivent à la Providence, apportant avec un respect et un soin touchants l'habit de maman, Tertiaire de Saint François. On monte presque en procession ; on pénètre dans la chambre ; cette fois encore le Bon Dieu accorde à la chère malade une véritable trêve de ses souffrances ; tout semblait suspendu de ce